

Gefördert durch:



aufgrund eines Beschlusses  
des Deutschen Bundestages

**STROMNETZE**  
Forschungsinitiative der Bundesregierung



Communiqué de presse de SMA Solar Technology AG

## **Projet de recherche PV-Regel : concepts et solutions pour la fourniture de puissance de régulation grâce à l'énergie photovoltaïque**

**Niestetal, le 21 octobre 2014 – SMA Solar Technology AG (SMA), l'Institut des techniques à haute tension et systèmes d'énergie électrique (elenia) de l'Université technique de Brunswick et la société GEWI AG étudient, dans le cadre d'un projet commun, sous quelle forme les systèmes photovoltaïques pourraient contribuer à l'avenir à la fourniture de puissance de régulation pour maintenir la stabilité des réseaux. Le projet PV-Regel vise à développer des solutions techniquement adaptées, aussi bien aux petites installations résidentielles qu'aux grandes centrales photovoltaïques, et à en déterminer la faisabilité à travers un essai sur le terrain. SMA est chargé de la coordination de ce projet qui s'étalera jusqu'en juillet 2017 et bénéficie d'un budget de quelque 3 millions d'euros. Les quatre opérateurs allemands du réseau de transport de l'électricité, Amprion, TenneT, TransnetBW et 50Hertz, accompagnent les travaux de recherche en tant que partenaires associés. Le Ministère fédéral de l'Économie et de l'Énergie soutient ce projet de recherche dans le cadre de l'initiative « Réseaux électriques d'avenir ».**

Avec la part croissante d'énergies renouvelables dans la production d'électricité, les énergies renouvelables doivent endosser une responsabilité au sein du système et contribuer à la stabilité du réseau. Dans cette optique, la fourniture d'une puissance de régulation appropriée pour le maintien de la fréquence du réseau constitue un aspect central. Les partenaires de ce projet conjoint veulent étudier les fondements de la fourniture de puissance de régulation par le photovoltaïque, notamment dans un contexte international, et élaborer de futurs profils d'exigences économiquement judicieux pour la contribution du photovoltaïque à la puissance de régulation. « Si des installations photovoltaïques participent dès aujourd'hui pleinement à la gestion du réseau, un potentiel considérable existe encore dans ce domaine pour l'avenir », a déclaré Roland Grebe, directeur de l'innovation technique chez SMA, à l'occasion de la réunion de lancement du projet.

Des concepts novateurs pour les centrales photovoltaïques doivent par ailleurs être développés pour la fourniture de puissance de régulation, tandis qu'un onduleur à batterie de l'ordre du mégawatt doté d'une réserve instantanée doit être testé. Dans le domaine des petites installations, il convient d'élaborer et d'évaluer des solutions pratiques pour la fourniture de puissance de régulation avec des centaines voire des milliers de systèmes photovoltaïques décentralisés et regroupés.

Gefördert durch:



aufgrund eines Beschlusses  
des Deutschen Bundestages

**STROMNETZE**  
Forschungsinitiative der Bundesregierung



Outre le projet commun PV-Regel, SMA mène des recherches avec des partenaires scientifiques et industriels dans le cadre d'autres projets soutenus par le gouvernement fédéral et portant sur d'autres aspects importants, tels que l'intégration au réseau de l'énergie photovoltaïque et les solutions novatrices pour la transition énergétique. Ceci comprend entre autres la contribution des installations photovoltaïques au maintien de la tension, à la gestion de la puissance réactive et à la stabilité transitoire du réseau, ainsi que le rôle du photovoltaïque dans le rétablissement du réseau, l'intégration de moyens de stockage et les solutions intelligentes de gestion de l'énergie. L'objectif est le développement d'une nouvelle génération d'installations photovoltaïques, optimisées sur le plan technique et financier, garantissant la sécurité de l'approvisionnement et la stabilité des systèmes dans un futur dispositif d'approvisionnement énergétique décentralisé et 100% à base d'énergies renouvelables.

### **À propos de SMA**

Avec un chiffre d'affaires de 930 millions d'euros en 2013, SMA est le leader mondial dans le domaine des onduleurs photovoltaïques, un élément central de toute installation photovoltaïque. En tant que spécialiste de la gestion de l'énergie, la société propose des technologies novatrices destinées aux futures structures d'approvisionnement énergétique. La société a son siège social à Niestetal à proximité de Kassel (Allemagne) et est représentée sur la scène internationale dans 21 pays. SMA emploie plus de 5 000 collaborateurs dans le monde. SMA produit une vaste gamme d'onduleurs adaptés à tous types de panneaux photovoltaïques et à toutes les puissances d'installations photovoltaïques. La gamme de produits comprend des onduleurs tant pour les installations couplées au réseau que pour les systèmes en site isolé et hybrides. La gamme de produits est complétée par une offre complète de services et une gestion opérationnelle des grands projets. Par conséquent, SMA peut fournir des solutions d'onduleurs techniques idéales pour tous les types et toutes les tailles d'installations. Depuis 2008, la société-mère, SMA Solar Technology AG, est cotée au Prime Standard de la Bourse de Francfort (S92) et enregistrée au TecDAX.

### **SMA Solar Technology AG**

Sonnenallee 1

D-34266 Niestetal

ALLEMAGNE

### **Directrice Communication Institutionnelle :**

Anja Jasper

Tél. +49 561 9522-28 05

Presse@SMA.de



**Contact presse :**

Susanne Henkel

Responsable presse

Tél. +49 561 9522-11 24

Fax +49 561 9522-421400

Presse@SMA.de

**Contact relations avec les investisseurs :**

Julia Damm

Directrice des Relations investisseurs

Tél. : +49 561 9522-22 22

Fax +49 561 9522-22 23

IR@SMA.de

**Clause de non-responsabilité :**

Ce communiqué de presse a pour seul but d'informer et ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation d'achat, de conservation ou de vente de titres de SMA Solar Technology AG (« société ») ou d'une filiale existante ou future (conjointement avec la société : « groupe SMA »). De plus, ce communiqué de presse ne doit pas être considéré comme base d'un accord s'adressant à l'achat ou la vente de titres de la société ou d'une entreprise du groupe SMA.

Ce document peut contenir des déclarations prospectives. Par déclarations prospectives, on entend des déclarations décrivant des événements à venir, non passés. Les déclarations portant sur nos attentes et hypothèses en font également partie. Ces déclarations sont basées sur les planifications, les estimations et les prévisions actuellement à disposition de la direction de SMA Solar Technology AG (SMA ou société). Pour cette raison, les déclarations prospectives ne sont valables que le jour où elles sont effectuées. D'autre part, les déclarations prospectives comprennent, de par leur nature, des risques et des facteurs incertains. De nombreux risques connus comme inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs peuvent amener les résultats effectifs, la situation financière, le développement ou la performance de la société à différer significativement des estimations effectuées dans le présent communiqué. Ces facteurs incluent ceux que SMA a décrits dans des rapports publiés. Ces rapports sont disponibles sur le site Internet de SMA sous [www.SMA.de](http://www.SMA.de). La société n'est pas tenue d'actualiser ces déclarations prospectives, ni de les réviser en fonction des évolutions ou événements futurs.